

Mission de travail du PNE-Bénin à l'Okpara (Borgou)

Rapport de mission

Mai 2008

1. Contexte

Dans le cadre de sa mission de plaider pour la gestion intégrée des ressources en eau du Bénin, le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) a effectué une mission de travail sur le barrage de l'Okpara dans le Borgou du 12 au 15 mai 2008. Cette mission fait suite à l'étude diagnostique de la situation du barrage de l'Okpara, conduite par la Cellule de Coordination du Partenariat Local de l'Eau du Borgou-Alibori en 2007, dont les résultats font état de l'existence de graves menaces pour la préservation de ce cours d'eau et du barrage, ainsi que pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des populations de Parakou. Il s'agit notamment de :

- l'ensablement continu du cours d'eau ;
- la pollution des eaux par les déchets solides ménagers (défécation, ordures, corps polluant issus des rites traditionnels), ainsi que les pesticides et engrais cotonniers, compliquant et rendant cher le traitement de l'eau ;
- l'érosion de son bassin, avec des conséquences graves au niveau du déversoir du barrage ;
- l'invasion par les plantes qui handicapent sérieusement le pompage de l'eau dans la retenue ;
- les conflits fonciers ;
- la déforestation du bassin versant en amont.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'Okpara constitue l'unique source d'eau pour les populations riveraines et notamment pour l'alimentation en eau potable de la ville de Parakou.

2. Objectifs de la mission

La mission du PNE-Bénin a pour objectifs essentiels :

- approfondir la problématique de gestion et de l'utilisation des ressources en eau de l'Okpara avec les acteurs et usagers clés de la ressource concernés, à travers une évaluation sommaire de l'état de l'infrastructure du barrage d'une part et des écosystèmes associés de l'Okpara d'autre part, sur la base de la documentation existante et des observations et informations recueillies sur le terrain ;
- sensibiliser les acteurs primaires et secondaires (Administration de l'eau, SONEB, populations riveraines, communes traversées par la ressource, autres départements ministériels tels que celui chargé de l'Agriculture, usagers de la ressource) sur les menaces naturelles et anthropiques auxquelles sont sujets l'okpara, le barrage et l'approvisionnement en eau potable des populations de Parakou et des environs ;
- définir les niveaux d'accompagnement du PNE-Bénin et de son PLE aux différentes parties prenantes ainsi les grandes lignes des activités à mener, pour faciliter la mise en place des mesures préventives et correctives nécessaires à la gestion durable du l'Okpara et du barrage.

3. Lieu et période

La mission a eu lieu à Parakou et Tchaourou et est composée de :

- M. Abel AFOUDA, Président du PNE-Bénin
- M. André TOUPE, Vice Président du PNE-Bénin
- M. Armand HOUANYE, Coordonnateur du PNE-Bénin
- M. Arnould ADJAGODO, Assistant au Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin.

Le chronogramme de déroulement de la mission est présenté dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : agenda de la mission

| Dates | Horaires et lieux | Activités | Personnes impliquées |
|------------|--|--|---|
| 12 /05 /08 | 14h-21h | Voyage Cotonou – Parakou | <ul style="list-style-type: none"> - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - ASE du PNE-Bénin |
| 13 /05 /08 | 09h – 10h45 APIC (Parakou) ONG | Séance de prise de contact avec la cellule de Coordination du PLE Borgou-Alibori | <ul style="list-style-type: none"> - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - ASE du PNE-Bénin - Monsieur Alidou TAKPARA, Président PLE Borgou-Alibori - DJOBO XXX, ONG APIC - Monsieur Bio BONI Nicolas, membre PLE Borgou Alibori (ONG GERED) - Monsieur AHOUANDOGBO Nicolas, membre PLE Borgou Alibori (Alafia ONG) |
| | 11h – 12h30 DDMEE (Parakou) | Séance de travail de la délégation du PNE-Bénin et du PLE Borgou-Alibori avec le DDMEE Borgou-Alibori et le Chef su Service Eau Borgou | <ul style="list-style-type: none"> - DDMEE Borgou-Alibori - C/SEau Borgou - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - ASE du PNE-Bénin - Monsieur Alidou TAKPARA, Président PLE Borgou-Alibori - DJOBO, ONG APIC - Monsieur Bio BONI Nicolas, membre PLE Borgou Alibori (ONG GERED) |
| | 15h30 – 17h15 Direction Régionale SONEB (Parakou) | Séance de travail entre PNE-Bénin, PLE Borgou-Alibori, DDMEE Borgou-Alibori, Chef Service Eau Borgou et DR SONEB | <ul style="list-style-type: none"> - DR SONEB - DDMEE Borgou-Alibori - C/SEau Borgou - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - ASE du PNE-Bénin - Monsieur Alidou TAKPARA, Président PLE Borgou-Alibori - DJOBO, ONG APIC - Monsieur Bio BONI Nicolas, membre PLE Borgou Alibori (ONG GERED) |
| | 17h30 – 18h Aéroport Parakou de | Visite à la station météorologique de l'aéroport de Parakou | <ul style="list-style-type: none"> - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - ASE du PNE-Bénin - Monsieur Alidou TAKPARA, Président PLE Borgou-Alibori - DJOBO, ONG APIC |
| 14 /05/ 08 | 09h00 | Départ pour la station de l'okpara | <ul style="list-style-type: none"> - DR SONEB - DDMEE Borgou-Alibori - C/SEau Borgou - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - Coordonnateur du PNE Bénin - ASE du PNE-Bénin |

| Dates | Horaires et lieux | Activités | Personnes impliquées |
|------------|--|--|---|
| | 09h45 – 11h Station de pompage de l'Okpara (Kika 2) | Visite à la station de pompage et de prétraitement du barrage de l'Okpara | - DJOBO XXX, ONG API |
| | 11h15 – 12h45 Station de pompage de l'Okpara (Kika 2) | Rencontre avec les populations riveraines, habitant des villages de Kpassa et Kika 2 | |
| | 13h 30 – 13 h 30 Direction Régionale SONEB, Parakou | Séance de mise au point entre PNE-Bénin, PLE Borgou-Alibori, DDMEE Borgou-Alibori, Chef Service Eau Borgou et DR SONEB | |
| | 13h45 – 15h 30 APIC ONG, Parakou | Séance de synthèse entre l'équipe du PNE-Bénin et les membres du PLE Borgou Alibori | <ul style="list-style-type: none"> - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - Coordonnateur du PNE Bénin - ASE du PNE-Bénin - Monsieur Alidou TAKPARA, Président PLE Borgou-Alibori - DJOBO, ONG APIC |
| 15 /05 /08 | 10 h à 18h | Retour Parakou-Cotonou | <ul style="list-style-type: none"> - Président du PNE-Bénin - Vice-Président du PNE-Bénin - ASE du PNE-Bénin |

4. Activités réalisées, résultats obtenus et recommandations

Les activités réalisées et les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°2.

Tableau n°2 : Activités réalisées et résultats obtenus

| Activités réalisées | Résultats obtenus | Observations/Recommandations |
|---|--|--|
| <p>- Séance introductive de la mission avec la cellule de coordination du PLE Borgou-Alibori (harmonisation du programme de la mission, brève restitution des résultats des actions de sensibilisation menées à l'Okpara, échanges sur les résultats de l'étude diagnostique sur l'Okpara)</p> | <p>-Finalisation de l'agenda de la mission (agenda en annexe): annulation de la séance de travail avec DG CERPA et programmation d'une visite à la station météorologique de l'aéroport pour la recherche de données pluviométriques sur la zone de l'Okpara</p> <p>-Les membres du PLE ont une meilleure connaissance des objectifs de la mission et de la démarche du PNE-Bénin</p> <p>-Les membres du CODIR ont formulé des recommandations pour la poursuite des activités du PLE</p> <p>-Les membres du PLE ont formulé des doléances quant aux difficultés d'implication de la SONEB et de la DDMEE dans les activités du PNE-Bénin</p> <p>-Exposé sur l'Okpara par APIC ONG</p> <p>-Exposé sur la mare sacrée à crocodiles de Bessassi (Kalalé) par l'ONG GERED</p> <p>-Difficultés enregistrées par les usagers des barrages situés à proximité de la route Kandi-Banikoara en cours d'aménagement à causes des préjudices subies du fait du puisage d'eau pour les travaux de route et le piétinement des aires délimitées par les camions (Alafia ONG)</p> | <p>-Nécessité d'un meilleur suivi et de la capitalisation des résultats obtenus par le PLE (déplacement de maraîchers et petits paysans présents de manière saisonnière dans le lit du barrage, diminution importante du puisage d'eau dans le barrage par les populations riveraines, identification de parcours pour le bétail contournant le cours d'eau et accepté des éleveurs et paysans, mise en place de comités de riverains pour l'observation des règles de protection du barrage</p> <p>- Nécessité de rechercher de l'information le contenu des cahiers des charges de la SONEB pour l'exploitation du barrage, ses caractéristiques hydrologiques, l'évolution de l'écosystème du cours d'eau et sur la caractérisation des différents groupes socioprofessionnels présents dans les villages riverains de l'Okpara</p> |
| <p>- Visite à la station météorologique de l'aéroport de Parakou</p> | <p>-Informations (données sur la pluviométrie de la localité de Kika et de celles voisines) recherchées non disponibles</p> <p>-Prise des coordonnées des services et personnes responsables de la météo à l'ASECNA-Cotonou</p> | <p>Rechercher les données requises à l'ASECNA à Cotonou</p> |
| <p>- Séance de travail de la délégation du PNE-Bénin et du PLE Borgou-Alibori avec le DDMEE Borgou-Alibori et le Chef su Service Eau Borgou (échanges sur la collaboration entre le PNE-Bénin et l'administration de l'eau en général et entre la DDMEE/SEau et PNE-Bénin, échanges sur la situation de l'Okpara : menaces, responsabilités de l'aménagement, perspectives d'utilisation de ce cours d'eau)</p> | <p>-Absence d'initiative propre de la DDMEE et de l'Administration de l'eau en termes de suivi ou d'entretien du barrage de l'Okpara</p> <p>-Proposition d'actions du DDMEE : enlèvement des plantes envahissantes, désensablement du barrage, installation de périmètre de protection et contrôle des interventions des usagers de l'Okpara</p> <p>-Disponibilité du PNE-Bénin pour appuyer la DDMEE dans son rôle central en matière de gouvernance de l'eau, à travers le plaidoyer, la sensibilisation et la formation</p> <p>-Accord du DDMEE pour le renforcement de la collaboration DMEE/PLE, à</p> | <p>- Nécessité d'une prise de responsabilité par la DGEau/DDMEE pour la mise en place d'un cadre de concertation favorable à l'aménagement et le suivi de l'Okpara qui est un exemple de barrage à buts multiples et ne faisant objet d'aucune gestion</p> <p>- Une communication passée en Conférence Administrative Départementale, sous l'autorité du préfet du Borgou-Alibori s'est préoccupée une fois de la dégradation de la digue du barrage qui sert de pont pour la traversée du cours d'eau vers le Nigéria en considérant la SONEB comme simple exploitant et le ministère des Travaux Publics comme responsable de l'aménagement de cette digue</p> <p>- Engagement collégial à mener des actions</p> |

| Activités réalisées | Résultats obtenus | Observations/Recommandations |
|---|---|--|
| | <p>travers la désignation d'un responsable PLE à la DDMEE/SEau</p> <p>-Engagement du C/SEau pour la proposition et la mise en œuvre d'actions concertées avec le PLE Borgou-Alibori</p> | <p>communes au niveau local sur les préoccupations telles que la mise en place de cadre de concertation fonctionnel sur l'Agence du Bassin du Niger, la préservation de la mare à crocodiles de Bessassi (Kalalé) menacée de disparition, la sauvegarde des barrages situés à proximité de la route Kandi-Banikoara en construction, etc.</p> |
| <p>- Séance de travail entre PNE-Bénin, PLE Borgou-Alibori, DDMEE Borgou-Alibori, Chef Service Eau Borgou et DR SONEB (Exposé sur la campagne de sensibilisation du PLE Borgou Alibori en direction du Chef d'Arrondissement de Kika, du responsable de la ferme d'Etat, des riverains, de la SONEB, du CERPA et autres usagers de l'Okpara sur les règles de protection du cours d'eau, accompagnée de la mise en place des plaques de signalisation implantées par ces acteurs ; échanges sur la problématique de gestion durable et intégré de l'Okpara; échanges sur la perspective de l'approvisionnement en eau de Tchaourou à partir du barrage de l'Okpara)</p> | <p>-Reconnaissance du rôle avant-gardiste du PNE-Bénin en matière de plaidoyer, de sensibilisation et de formation des acteurs du secteur de l'eau</p> <p>-Recueil d'informations sur le barrage (capacité initiale de 5, 75 millions de m³ dont 1 à 2 millions m³ déjà envasés,</p> <p>-Confirmation du rôle de la SONEB en tant qu'exploitant et non gestionnaire du barrage par le Directeur Régional</p> <p>-Confirmation des problèmes et menaces identifiées par le PLE Borgou Alibori dans son étude diagnostique sur le barrage</p> <p>-Reconnaissance de l'urgence des actions d'aménagement du barrage et de restauration de l'écosystème du cours d'eau</p> <p>-Engagement du DR SONEB à mettre en œuvre les démarches administratives internes nécessaires en vue d'adhérer au PLE</p> <p>-Confirmation du programme de visite du barrage</p> | <p>-Nécessité de connaissance de la ressource en eau de l'Okpara et importance des données (quantité d'eau pompée, débit et évolution de l'apport d'eau, quantité de dépôts solides, eutrophisation, morphologie du bassin du cours d'eau, données topographiques, lame d'eau écoulée par an, aspects fonciers, etc.)</p> <p>-Nécessité et urgence de la mise en place d'un cadre de concertation viable pour réfléchir à un plan d'urgence autour duquel ces différentes, et le PNE-Bénin en particulier mèneront les activités de marketing qui s'imposent</p> <p>-Perspective d'alimentation de la ville de Tchaourou à partir du barrage, soutenu par une étude de faisabilité réalisée par la SONEB qui fait cas des problèmes majeurs, sources des inquiétudes du PNE-Bénin</p> |
| <p>- Visite à la station de pompage et de prétraitement du barrage de l'Okpara (Exposé et échanges sur l'évolution du barrage, visite guidée de la prise d'eau, de la digue et du déversoir)</p> | <p>-Passage en 2007 d'une mission de la DGEau venue effectuer des mesures au niveau du barrage et du cours d'eau après la visite du Chef de l'Etat en août de la même année</p> <p>-Recueil de données et d'informations diverses sur le barrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bassin versant en forme d'entonnoir étalé sur 4 communes (N'dali, Pèrèrè, Parakou, Tchaourou) pour une superficie de 2070 km² et une longueur de 15 km - l'invasissement par les plantes a été observé à partir de 1996 - deux opérations d'enlèvement de ces plantes ont été réalisées respectivement en 1999 et 2005 sur environ 3,3 ha - la profondeur initiale de la retenue est d'environ 7m - A compléter | <p>- Les observations faites au niveau de la digue et du déversoir ainsi que les informations sur le comportement du barrage pendant les périodes de crue semblent attester que le barrage bénéficie encore d'apports en eau suffisants sans toutefois permettre d'analyser l'évolution de ces apports</p> <p>- Le niveau de dégradation du déversoir atteint en 2005 et les signes d'érosion observés malgré les travaux d'aménagement et de remblai effectués semblent confirmer l'envasement de plus en plus important du barrage, sources d'inquiétude à court terme quant à la résistance du déversoir par rapport à l'augmentation continue de la quantité d'eau reçue en période de crue</p> <p>- A compléter (voir doc chez le Président) la quantité d'eau pompée et prétraitée à fin 2007 montrent qu'on a déjà atteint les prévisions faites en ce sens pour 2012, ce qui constitue une source d'inquiétude quant à la capacité du barrage à assurer l'approvisionnement en eau potable de la ville de Parakou dont la population évolue à un rythme galopant</p> |

| Activités réalisées | Résultats obtenus | Observations/Recommandations |
|--|---|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer la mission d'hydrologie/DGEau initiée à la suite de la visite du Chef de l'Etat |
| | <p>-Observations faites sur le terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pose du dispositif de captage au niveau de la prise d'eau de la retenue à la surface compte tenu de l'eutrophisation importante en profondeur - prise d'eau relativement dégagée avec présence de nénuphars, jacinthe d'eau, graminée (<i>Vossia cuspidata</i>) - surface de la retenue visiblement couverte, notamment par le <i>Vossia cuspidata</i> sur la majeure partie au-delà de 200m à partir de la prise d'eau - surface de l'eau couverte dans sa quasi-totalité au-delà de 500m - la piste de desserte entre le village de Kpassa (Kika, Tchaourou) et le Nigéria passe par la digue du barrage qui montre des signes d'affaissement du remblai - relèvement des bords de la digue pour lutter contre l'érosion - signes de début d'érosion (crevasses) du déversoir dans sa partie principale | |
| <p>-Rencontre avec les populations riveraines, habitant des villages de Kpassa et Kika 2 (échanges sur les problèmes du barrage et leurs besoins en eau potable)</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Reconnaissance par les populations de l'utilité des actions du PNE-Bénin en matière de plaidoyer, de formation et de sensibilisation -Les riverains sont préoccupés par l'état du barrage et du cours d'eau qui ne permet plus de pratiquer les activités telles que la pêche (envahissement par les plantes, dégradation du déversoir qui sert de pont de passage en période de crue et très important pour l'approvisionnement divers produits de 1^{ère} nécessité tels que le chlore au Nigéria, pollution de l'eau par les produits chimiques et les cadavres d'animaux ou d'hommes) -Appel des riverains pour l'aménagement du barrage qui, selon eux, peut être traversé à pied et risque de disparaître dans les prochaines années si rien n'est fait -Proposition des riverains de protéger et surveiller la zone du barrage -Proposition des riverains pour l'aménagement des parties dégradées du déversoir et du l'ancien pont affaissé qui causent des morts quasiment chaque année en période de crue -Doléance/souhait des riverains à être alimentés en eau potable à partir du barrage -Les riverains ont été sensibilisés sur l'importance de disposer d'un cadre de | <ul style="list-style-type: none"> - Accord de toutes les parties pour se donner la main afin de sauver le barrage et le cours d'eau de l'Okpara |

| Activités réalisées | Résultats obtenus | Observations/Recommandations |
|--|--|--|
| | <p>concertation inter-usagers et intercommunal</p> <ul style="list-style-type: none"> -Engagement du DDMEE et du C/SEau à prendre les dispositions idoines en vue de la mise en place de nouvelles pompes dans les deux villages -Information du DR SONEB sur le projet en cours pour fournir en eau potable tous les villages situés entre le barrage et la station de traitement de l'eau de Parakou | |
| <p>-Séance de mise au point entre PNE-Bénin, PLE Borgou-Alibori, DDMEE Borgou-Alibori, Chef Service Eau Borgou et DR SONEB</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance collective, au vu des constats et informations réunis, de l'opportunité e de la mission initiée par le PNE-Bénin -Engagement du DR SONEB à rendre effectives les activités programmées à très court terme par la SONEB (correction des problèmes d'érosion, désherbage sur 33000 ha) -Engagement du DR SONEB à contribuer à toute action allant dans le sens de la mobilisation de ressources financières pour le dragage de la retenue -Engagement du DR SONEB à élaborer un compte rendu de la mission avec propositions d'activités exécutoires à l'appui | <p>-Nécessité de constituer une plateforme de travail en vue de la définition d'un plan d'actions chiffré à mettre en œuvre et à accompagner d'un plan de communication</p> |
| <p>-Séance de synthèse entre l'équipe du PNE-Bénin et les membres du PLE Borgou Alibori</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Instructions/recommandations du CODIR du PNE-Bénin par rapport à mettre en œuvre à court terme -Rappel sur le suivi et la capitalisation à faire autour des actions et résultats obtenus -Engagement du CODIR du PNE-Bénin à mener le plaidoyer nécessaire au près du DG SONEB, du DGEau, du Ministre en charge de l'eau et d'autres acteurs importants en vue d'une prise de conscience nécessaire sur les problèmes et enjeux de l'Okpara et la mobilisation des ressources nécessaires à l'opérationnalisation d'un plan de réhabilitation -Engagement du CODIR et du Secrétariat à soutenir le PLE dans ses actions -Engagement du PLE à approfondir les diverses propositions d'activités pour élaborer un programme d'activités concerté et à continuer les actions de marketing-plaidoyer, en direction notamment des 5 communes du sous-bassin de l'Okpara -Requête du Président du PLE au CODIR pour poser la candidature du PLE en vue d'abriter le Secrétariat Technique du mécanisme de concertation de l'ABN -Accord du CODIR pour cette candidature | <ul style="list-style-type: none"> -Nécessité de mettre en place un noyau DDMEE-SONEB-PNE/Bénin à élargir à d'autres structures telles que le CERPA en vue de la préparation et l'organisation d'un atelier régional sur l'Okpara -Nécessité de suivre les demandes de points d'eau formulées par les riverains de l'Okpara auprès du Service Eau Borgou afin de faciliter leur adhésion à la protection du barrage -Documenter la diversité et l'organisation des usagers riverains de l'Opkara en vue d'élaborer une démarche de structuration de ces acteurs pour la protection du barrage -Intégrer l'ensemble des activités identifiées pour le compte du PLE dans son programme d'activités 2008 -Mettre en œuvre les stratégies nécessaires pour obtenir le Secrétariat Technique du mécanisme de concertation de l'ABN au niveau du PLE ; le CODIR proposera, au besoin au Comité de Pilotage du PNE-Bénin, la mise en place d'un point focal PNE-Bénin dans l'Alibori sous la tutelle de APIC Kandi afin d'être réellement présent dans le bassin du Niger pour les actions de formation, de sensibilisation et de suivi nécessaires |

5. Conclusion

Les constats effectués et les données recueillies montrent clairement que le barrage de l'Okpara qui est l'unique réservoir d'eau pour près de 150000 habitants des communes de Parakou et de Tchaourou est menacé. Les diverses inquiétudes soulevées au sujet de la capacité du barrage à assurer la fourniture d'eau pour l'approvisionnement en eau potable de la métropole du nord-Bénin, notamment à cause de nombreux problèmes liés à la dégradation de l'écosystème du barrage et du bassin de l'Okpara, sont en majeure partie vérifiées.

En fait, l'analyse des informations recueillies et des observations faites sur le terrain révèle que l'infrastructure du barrage et l'écosystème du cours d'eau connaissent des problèmes dont :

- l'invasivité du barrage sur plus de 90% de sa surface par des plantes aquatiques (graminées, nénuphars, jacinthe d'eau) qui rendent difficiles et plus chers le pompage et le traitement de l'eau ;
- la pollution par les produits chimiques utilisés dans l'agriculture cotonnière en amont du cours d'eau et les maraîchers installés dans le lit et aux abords immédiats du barrage ;
- la pollution par les déchets solides et plastiques ménagers, les fientes et cadavres d'animaux ou d'hommes ;
- l'ensablement du barrage dû au déboisement et aux mauvaises pratiques culturales agricoles et d'élevage dans le bassin du cours d'eau, avec comme conséquence la dégradation des ouvrages du barrage, notamment de son déversoir.

Plusieurs autres aspects méritent de faire l'objet d'attention soutenue :

- l'absence de tout cadre de gestion concertée, devant impliquer le gestionnaire, l'exploitant, les autorités locales et les usagers de cette ressource ;
- l'absence de tout système de suivi de la ressource, ce qui rend difficiles l'obtention de données pour l'analyse de l'évolution du barrage et du cours d'eau ;
- l'usage du barrage pour l'approvisionnement en eau potable évolue à un rythme qui met en doute la capacité du barrage, en son état actuel, à fournir l'eau pour Parakou à court terme, compte aussi du rythme de croissance de la population de cette ville. En fait, les prévisions de 2012 du point de vue du pompage et du prétraitement de l'eau sont déjà atteintes à fin 2007 ;
- les apports d'eau dans le cours d'eau et le barrage, il est important de noter qu'ils sont encore suffisants pour alimenter le barrage par rapport aux prévisions de pompage de départ. Ceci dit, des études complémentaires sont nécessaires pour mieux appréhender l'évolution de ces apports dans le temps ainsi que leurs conséquences sur la vie du barrage ;
- l'absence à ce jour de plan ou projet de réhabilitation connu du barrage, malgré la mise en œuvre d'étude sur la possibilité d'alimentation de la ville de Tchaourou à partir du barrage par la SONEB qui fait cas des problèmes majeurs, sources des inquiétudes du PNE-Bénin

Toutes ces données réunies montrent que le PNE-Bénin s'est inquiété à juste titre. Mieux, ces informations sommaires dénotent de l'urgence d'une mobilisation de tous les acteurs concernés par la gestion des ressources en eau et l'approvisionnement en eau potable du Borgou pour la mise en œuvre d'actions concertées pouvant garantir de façon durable la fourniture d'eau par le barrage et la préservation de l'écosystème du cours d'eau de l'Okpara. Cela appelle la mise en place d'une plateforme de travail PLE-SONEB6DDMEE au niveau départemental pour l'élaboration d'un plan d'actions urgent, intégrant toutes les activités de recherche de données et de connaissance de la ressource, la préparation et l'organisation d'un atelier régional sur l'Okpara, et les actions de plaidoyer à conduire et à soutenir à l'aide d'un plan de communication.

Le PNE-Bénin, dans son rôle de plaidoyer et d'interpellation sur la gestion intégrée et durable des ressources en eau de notre pays, entend poursuivre ses actions vis-à-vis des décideurs en vue de garantir une utilisation équitable et apaisée de la ressource qui tient également compte des intérêts des usagers.

Dans cette perspective et celle de mettre en place des cadres de concertation inter-usagers et intercommunal fonctionnels, le CODIR a instruit le SE/PNE-Bénin à l'effet de une note d'information pour rendre compte à l'opinion publique de la situation du barrage et du cours d'eau de l'Okpara.

Cette mission a montré tout l'intérêt de descendre sur les sites d'exploitation des ressources en eau de notre pays en vue d'identifier les orientations à donner pour en faire de véritables sites de démonstration GIRE.